

Rustiques



Bulletin d'informations municipales - Édition spéciale - Novembre 2020

ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL



Solidarité aux sinistrés

Pour soutenir les sinistrés victimes de la tempête Alex, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer 500€, soit 1€ par habitant à l'Association des maires des Alpes-Maritimes qui se chargera de répartir aux communes impactées les sommes récoltées.

Urbanisme

► Le 28 septembre dernier, le conseil municipal a débattu des orientations générales du Projet Aménagement et de Développement Durable (PADD) relatif à la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Retrouvez l'ensemble de ces documents sur le site internet : Mairie > Réalisations et projets > Urbanisme.

► Le nouveau lotissement des terrasses de l'Alaric connaît un franc succès; **18 lots sur les 32 ont déjà trouvé acquéreurs.**

Solidarité aux entreprises

Carcassonne Agglo a mis en place un dispositif complémentaire pour soutenir les entreprises fragilisées de son territoire. **Le Fonds d'Intervention Territorial** permet de disposer d'une avance remboursable sans coût et sans garantie pour financer les besoins des entreprises de moins de 10 salariés qui ne parviennent pas ou insuffisamment à se financer auprès des institutions bancaires.

Par délibération du 02 novembre, le Conseil Municipal, a voté la participation à ce fonds à hauteur de 5€/habitant.

Retrouvez la présentation complète du dispositif, conditions d'accessibilité ainsi que le dossier de demande d'aide sur : www.entreprendre.carcassonne-agglo.fr > Démarches et mobilisations > Fonds d'Intervention Territorial.

TRAVAUX

Eaux pluviales rue du Cantou

Des avaloirs et des buses seront prochainement installés afin d'éviter le fort ruissellement des eaux pluviales dans cette rue.

Rénovation du Foyer

Les travaux de mise en accessibilité du foyer municipal ont démarré et vont s'étendre jusqu'en fin d'année.

Cache-poubelles

La pose de la seconde tranche des cache-poubelles est presque terminée.

Rénovation énergétique

Le logement communal situé 3 place Galy a été équipé d'une pompe à chaleur en remplacement d'une chaudière à fioul.

Vitraux de l'Église

L'équipe composée de Ash et son père Geoff Cadogan Cowper ainsi que de Vincent Gattegno a déjà rénové trois vitraux de l'Église.

Pour voir ou revoir le reportage de France 3 sur ces travaux rendez-vous sur : www.facebook.com/villagederustiques





Les services de la mairie

* Le secrétariat de Mairie est ouvert aux heures habituelles, de préférence sur rendez-vous. Pour éviter les contacts, il faut privilégier au maximum les communications par téléphone, mail (mairie@rustiques.fr) ou via la page Facebook de Rustiques.

* Le service technique fonctionne normalement.

* Le système de ramassage des encombrants et des déchets verts reprend. Réservé uniquement aux personnes qui sont dans l'incapacité de le faire, le ramassage ne pourra être effectué par les employés communaux que sur le domaine public.

Bulletin d'inscription préalable disponible en mairie et sur le site internet :

Mairie > Formalités administratives.

Les déchetteries restent ouvertes.

* La mairie tient à disposition les différentes attestations de déplacement dérogatoires.

L'école communale

La rentrée s'est déroulée comme prévue ce lundi 02 novembre, dans le respect du protocole sanitaire renforcé. Les services périscolaires (cantine, garderie, transport) fonctionnent normalement.

Cérémonie du 11 novembre

En comité restreint, quelques représentants de la municipalité iront déposer une gerbe au Monument aux Morts.

La cérémonie sera retransmise en direct sur la page Facebook de Rustiques

Marché de Noël

En raison des mesures sanitaires contraignantes, le Marché de Noël n'aura pas lieu cette année.

Location des Établissements Recevant du Public

Il n'est pas possible de disposer des bâtiments communaux pour des festivités ou des fêtes familiales.

Vie associative et culturelle

Les activités sportives et culturelles à la Maison du Parc (belote, pétanque,..) et au foyer municipal (Yoga, Gym cardio, Zumba, Gym forme...) ainsi que la Marche et les visites guidées du village sont suspendues durant toute la durée du confinement.

La bibliothèque municipale et le café de la Maison du Parc sont fermés (pas de dépôt de pains).

VIVRE À RUSTIQUES

Système d'alerte

Pour que les habitants puissent se mettre en sécurité le plus rapidement possible, un système automatisé, mis en place par la commune, permet d'informer et d'alerter la population en cas de risque naturel ou technique par le moyen de SMS, appel vocal ou mail. **Pensez à informer la Mairie de tout changement de coordonnées. Les personnes qui ne sont pas encore inscrites au système de Téléalerte sont invitées à le faire.**

Relevé des compteurs d'eau

Le service technique municipal effectuera le relevé des compteurs d'eau du 06 du 25 novembre.

Hommage à Samuel Paty

Mercredi 21 octobre, le Maire et les Rustiquois ont participé à l'hommage national rendu à Samuel Paty, victime de la barbarie et du terrorisme. Une cinquantaine de personnes se sont rassemblées dans la cour de l'école.

Après avoir observé une minute de silence, tous ont applaudi ce professeur qui enseignait à ses élèves les valeurs essentielles que sont la liberté d'expression et la formation de l'esprit critique.



RECENSEMENT DE LA POPULATION

L'enquête de recensement aura lieu du 21 janvier au 20 février 2021.

L'agent recenseur, Cathy Marc, passera au domicile des habitants et proposera de répondre en ligne (méthode à privilégier dans le contexte actuel) ou de venir récolter le questionnaire papier ultérieurement.

La réalisation de l'enquête de recensement est une **obligation légale**. Seul l'INSEE, l'organisme habilité, pourra exploiter ces données confidentielles.

